

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE LE 1^{ER} AOUT 2022**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le lundi 1^{er} aout 2022 à compter de 19 h 30.

Présent sont les Conseillers Alexandre Tanguay, Carmen Migneault, Simon Brochu, Christopher Astle et Raynald Banville formant quorum sous la présidence du maire, M. Jean-Pierre Pelletier.

Est aussi présent : M. Stéphane Marcheterre, Directeur général et greffier-trésorier.

1. Ouverture de l'assemblée.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION #22-08-118

Il est proposé par M. le Conseiller Alexandre Tanguay et résolu à l'unanimité que l'assemblée du Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer soit ouverte à 19 h 30.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION #22-08-119
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

- 1. Ouverture et présences**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de :**
 - 3.1** La séance régulière tenue le 4 juillet 2022;
- 4. Rapports mensuels des comités**
 - 4.1** Arrondissement MacNider;
 - 4.2** Comité local de développement;
 - 4.3** Comité des Loisirs;
 - 4.4** Comité de la bibliothèque;
 - 4.5** Comité d'embellissement.
 - 4.6** Comité du Phare;
- 5. Trésorerie**
 - 5.1** Comptes fournisseurs;
 - 5.2** Dépôt du rapport financier 2021;
- 6. Administration**
 - 6.1** Dépôt d'une pétition pour le pavage du rang 4;
 - 6.2** Avis de motion – règlement #22-160 modifiant le Règl.#12-73 - instituant un programme d'accès à la propriété et d'aide aux familles sur le territoire de métis-sur-Mer (version refondue 2020);
 - 6.3** Dépôt du demande financière dans le cadre du programme FRR – Volet 4 – soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale – achat d'un support temporaire pour poteau avec Ste-Flavie, Ste-Luce et Price;
- 7. Travaux publics**
 - 7.1** Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet Entretien des routes locales– Attestation des travaux;
 - 7.2** Achat du terrain à Mme Céline Dion qui prolonge la rue Cascade;
- 8. Urbanisme**

Rien
- 9. Service incendie et sécurité civile**
 - 9.1** Adoption du projet du schéma de couverture de risque de la MRC de La Mitis;
- 10. Loisirs et cultures**

Rien
- 11. Périodes de questions**
- 12. Levée de la séance**

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE:

3.1 La séance régulière tenue le 4 juillet 2022.

RÉSOLUTION #22-08-120

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER TENUE LE 4 JUILLET 2022

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance régulière de la Ville de Métis-sur-Mer tenue à la salle du conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, le lundi 4 juillet 2022 au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture (Art. 333, LCV).

Il est proposé par Mme la Conseillère Carmen Migneault et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal.

4. RAPPORTS MENSUELS DES SOUS-COMITÉS.

4.1 Conseil d'arrondissement MacNider

Prochaine rencontre le 2 août à 19h30 au 370, rue Beach « Town Hall ».

4.2 Comité de développement

Rien de nouveau.

4.3 Comité des Loisirs

Rien de nouveau.

4.4 Comité de la bibliothèque

Rien de nouveau.

4.5 Comité d'embellissement

Rien de nouveau.

4.6 Comité du Phare

M. le Conseiller Alexandre Tanguay mentionne que l'Association des Résidents de la Pointe du Phare a reçu une subvention du gouvernement fédéral d'une valeur de 170 000 \$ pour la mise à niveau du bâtiment du Criard à brume et du prisme du Phare.

5. TRÉSORERIE

5.1 Comptes fournisseurs.

RÉSOLUTION #22-08-121

COMPTES FOURNISSEURS

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer adopte la liste des déboursés de juillet 2022 pour un montant de 70 656.25 \$ adopte la liste des comptes à payer de juillet 2022 pour un montant de 126 739.71 \$ et autorise le trésorier à faire le paiement de ces comptes. Le trésorier certifie la disponibilité des crédits pour effectuer les paiements précités.

5.2 Dépôt du rapport financier 2021.

RÉSOLUTION #22-08-122

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2021

Il est proposé par M. le Conseiller Christopher Astle et résolu à l'unanimité que la Ville de Métis-sur-Mer accepte le dépôt du rapport sur les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2021 tel que préparé par Raymond, Chabot, Grant, Thornton. Pour des questions de logistique, le rapport sera présenté à la séance du 12 septembre 2022 par M. René Gauthier, CA.

6. ADMINISTRATION

6.1 Dépôt d'une pétition pour le pavage du rang 4.

RÉSOLUTION #22-08-122A

DÉPÔT D'UNE PÉTITION POUR LE PAVAGE DU RANG 4

M. le Directeur général dépose la pétition et en fait la lecture. La pétition est annexée au présent procès-verbal. Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accepte cette pétition et fera tout en son pouvoir pour satisfaire ces citoyens.

6.2 Avis de motion – règlement #22-160 modifiant le Règl.#12-73 - instituant un programme d'accès à la propriété et d'aide aux familles sur le territoire de métis-sur-Mer (version refondue 2020).

RÉSOLUTION #22-08-123

AVIS DE MOTION – REGLEMENT #22-160 MODIFIANT LE REGL.#12-73 - INSTITUANT UN PROGRAMME D'ACCES A LA PROPRIETE ET D'AIDE AUX FAMILLES SUR LE TERRITOIRE DE METIS-SUR-MER (VERSION REFONDUE 2020)

Avis de motion est donné par M. le Conseiller Simon Brochu afin d'adopter à une séance ultérieure le règlement 20-160 afin de modifier le règlement 12-73 instituant un programme d'accès à la propriété et d'aide aux familles sur le territoire de Métis-sur-Mer. Le projet de règlement est déposé séance tenante. Cette modification vise à accroître l'admissibilité aux nouveaux propriétaires au programme.

6.3 Dépôt de la demande financière dans le cadre du programme FRR – Volet 4 – soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale – achat d'un support temporaire pour poteau avec Ste-Flavie, Ste-Luce et Price.

RÉSOLUTION #22-08-124

DÉPÔT DE LA DEMANDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME FRR – VOLET 4 – SOUTIEN À LA VITALISATION ET À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE – ACHAT D'UN SUPPORT TEMPORAIRE POUR POTEAU AVEC STE-FLAVIE, STE-LUCE ET PRICE

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du *Guide à l'intention des organismes* concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les municipalités du Village de Price, de Métis-sur-Mer, de Sainte-Luce et de Sainte-Flavie désirent présenter un projet d'acquisition d'un support temporaire pour poteau dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer s'engage à participer au projet d'achat support temporaire pour poteau et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le conseil nomme la Municipalité de Sainte-Flavie organisme responsable du projet.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet Entretien des routes locales– Attestation des travaux.

RÉSOLUTION #22-08-125

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) - VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES– ATTESTATION DES TRAVAUX

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports (MTQ) a versé une compensation de 145 275 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE suite aux changements apportés par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la municipalité doit attester et confirmer l'utilisation de cette somme et le montant total des dépenses admissibles de 289 251 \$, inscrit à la page S51 article 10 du rapport financier;

CONSIDÉRANT QUE la compensation annuelle allouée à la Ville de Métis-sur-Mer vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le Conseiller Alexandre Tanguay et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts,

situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale – volet entretien des routes locales

7.2 Achat du terrain à Mme Céline Dion qui prolonge la rue Cascade.

RÉSOLUTION #22-08-126

ACHAT DU TERRAIN À MME CÉLINE DION QUI PROLONGE LA RUE CASCADE

Il est proposé par M. le Conseiller Alexandre Tanguay et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer acquiert le terrain à Mme Céline Dion portant le numéro de lot 5 934 212, avec le numéro de matricule 6892-89-3395 d'une superficie de 434 mètres carrés, qui permet à la municipalité d'allonger la rue Cascade de 44 mètres approximatif au montant symbolique de 1.00 \$. Le maire ainsi que le Directeur général sont autorisés à signer tous documents relatifs à cet achat.

8. URBANISME

Rien.

9. SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

9.1 Adoption du projet du schéma de couverture de risque de la MRC de La Mitis.

RÉSOLUTION #22-08-127

ADOPTION DU PROJET DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE DE LA MRC DE LA MITIS

ATTENDU QUE conformément à l'article 20 de la Loi sur la sécurité incendie (RLRQ, c. S-3.4), la MRC de La Mitis doit adopter et soumettre son projet de schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2022-2027 (le « Schéma révisé 2021-2016 ») à la ministre de la Sécurité publique pour approbation ;

ATTENDU QUE le projet du Schéma révisé 2022-2027 a été présenté à la Commission de sécurité publique et que celle-ci s'en est déclarée satisfaite ;

ATTENDU QUE la MRC de La Mitis doit soumettre le projet du schéma à la consultation de la population de son territoire ;

ATTENDU QU' en vertu des pouvoirs conférés à la ministre de la Sécurité publique par l'article 21 de la Loi sur la sécurité incendie, elle pourra délivrer l'attestation de conformité pour le Schéma révisé 2022-2027 de la MRC La Mitis;

ATTENDU QUE les dispositions prévues à l'article 20 de la Loi sur la sécurité incendie stipulent que chaque municipalité locale visée par le schéma doit procéder à l'adoption du plan de mise en œuvre prévu au projet définitif de Schéma révisé 2022-2027;

ATTENDU QUE les membres du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer ont pris connaissance du contenu du plan de mise en œuvre du projet de Schéma révisé 2022-2027;

ATTENDU QUE la recommandation du comité de révision du schéma de couverture de risque 2022-2027 est datée du 19 juillet 2022;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER CHRISTOPHER ASTLE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer adopte le projet du Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2022-2027 de la MRC de La Mitis.

QUE le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer adopte le plan de mise en œuvre du projet de Schéma révisé 2022-2027 de la MRC de La Mitis.

QUE ladite résolution soit transmise à la MRC de La Mitis aux fins d'une demande d'attestation de conformité à la ministre de la Sécurité publique.

10. LOISIRS ET CULTURE

Rien.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de question débute à 19h50 et se termine à 20h00.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION #22-08-128

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Conseiller Simon Brochu propose que la présente séance soit levée à 20h00.

Jean-Pierre Pelletier, maire

Stéphane Marcheterre,
Directeur Général et greffier-trésorier

Annexe – Pétition pour le pavage du rang 4 (trois pages)

Métis-sur-Mer le 2022-07-01

Nous; résidents du quatrième rang- est de Métis-sur-Mer, signons cette pétition afin que la ville fasse tout en son pouvoir pour refaire la chaussée du quatrième rang-est et ce le plus tôt possible, car il devient hasardeux voire dangereux de circuler sur ce chemin où le recouvrement en forte détérioration date de plus de quarante ans.

Il est plus que ridicule de voir nos employés rapiécer les mêmes trous, année après année, et de voir ceux-ci réapparaître le printemps suivant. Biens des utilisateurs commencent à en avoir plus qu'assez de devoir remplacer: tantôt un pneu défoncé, tantôt un amortisseur hors d'usage, tantôt une pièce de conduite cassée et nécessitant un réalignement du véhicule et ce bien-sur toujours avec la facture s'y rattachant.

En espérant être bien entendu et au plaisir de rouler bientôt sur un chemin adéquat.

Pétition pour asphaltage du 4^e rang Est de Métis-sur-Mer

34 Signatures

Nom et Prénom	Adresse	Signature
LISE DION	459 Rang 4 Est	Lise Dion
Adèle BELANGER	750 Rang 4 Est	Adèle Belanger
René Rousseau	459 Rang 4 Est	René Rousseau
GILLES LEVASSEUR	453 Rang 4 Est	Gilles Levasseur
GHISLAINE ROUSSEAU	408 Rang 4 Est	Ghislaine Rousseau
LIONEL OUELLET	408 Rang 4 Est	Lionel Ouellet
CHRISTINE LAVIE	415 Rang 4 Est	Christine Lavie
LEONARD OUELLET	415 Rang 4 Est	Leonard Ouellet
THOMASIN JACQUES	414 Rang 4 Est	Jacques Thomasin
ARSENAULT NANCY	414, 4 ^e RANG EST	NArsenaul
Paul Émile JACQUES	412 Rang 4 Est	Paul Émile Jacques
HONORE BELANGER	450 RANG 4 EST	Honore Belanger
DUFORT PAULIPPÉ	445 Rang 4 Est	Paulippe Dufort
Anahï Morales Hudson	445 4 ^e Rang Est	Anahï H.
Michel OTIS	403 4 ^e rang est	Michel Otis
BEJEANNE BILTE	497 4 ^e Rang Est	Bejeanne Bille
PATRICK OUELLET	497 4 ^e RANG EST Bds	Patrick Ouellet
KEVEN OUELLET	495 4 ^e RANG EST Bds	Keven Ouellet
MADELEINE MIGNEAULT	440 4 ^e RANG EST	Madeline Migneault

Pétition pour asphaltage du 4^e rang Est de Métis-sur-Mer

Nom et Prénom	Adresse	Signature
RAYNALD BANVILLE	440 Rg 4 est	Raymond Banville
MIGNEAULT GENEVIÈVE	436 Rang 4 Est	Geneviève Migneault
CARMEN MIGNEAULT	436 RANG 4 EST	Carmen Migneault
Michaël Thibeault	462 rang 4 Est	Michaël Thibeault
Sérôme Banville	444 rang 4 Est	Sérôme Banville
Vicky Levesque	444 4 ^e Rang Est	Vicky Levesque
JONATHAN FORTIN	466 4 ^e Rang Est	Jonathan Fortin
MAUDE FORTIN	308 3 ^{ème} rang est	Maude Fortin
RICHARD LAVOIE	436 Rg 4 EST	Richard Lavoie
JEAN-LUC MIGNEAULT	430 Rg 4 EST	Jean-Luc Migneault
MONIQUE CHARRETE	430 Rg 4 EST	Monique Charrette
GUILAUME MIGNEAULT	430 Rg 4 EST	Guillaume Migneault
Martin P. Lavoie	485 Rg 4 EST	Martin P. Lavoie
Gilbert Beaulieu	485 Rg 4 EST	Gilbert Beaulieu
PHILIPPE LAVOIE	436 Rg 4 EST	Philippe Lavoie